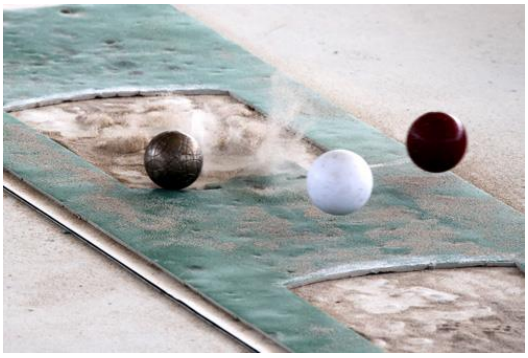

CHALLENGE DRÔME ARDÈCHE
SPORT BOULES SPORT ADAPTÉ
Samedi 24 Novembre 2018 - BOURG LES VALENCE (26500)

Le Comité Drôme Ardèche de Sport Adapté organise en partenariat avec les Comités Drôme et Ardèche de Sport Boules et le club de La Boule Girodet **le 1er Challenge Drôme-Ardèche de Sport Boules Sport Adapté.**

Celui-ci se déroulera :

Date : le Samedi 24 Novembre 2018

Lieu : Boulodrome Girodet, Allée André Revol, 26500 Bourg Lès Valence

Personne à contacter :

Nicolas Malmenaide : 06.47.91.03.20 nicolas.cdsa2607@gmail.com

Cette compétition est ouverte à tous les sportifs licenciés à la FFSA (licence compétition 2018-2019).

Le jour de la rencontre, chaque sportif devra présenter, sa **licence compétition 2018/2019** ainsi qu'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique sportive **en compétition** (- 1an pour tout nouveau licencié FFSA ou -3 ans pour tout sportif renouvelant sa licence FFSA + attestation questionnaire santé)**.**

Obligation de présenter un certificat médical si contre-indication mentionnée sur la licence.

Le cas échéant, il ne sera pas autorisé à participer.

Programme :

- 09h00 -9h30: Accueil
- 10h00 – 12h30 : Challenge en Equipe
- 12-30-13h30 : Pause (repas tiré du sac)
- 13h45 : Challenge Individuel
- 16h30 : Fin de la compétition
- 17h00 : Remise des récompenses + collation offerte par le CDSA 26/07

Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction du nombre de participant

- ***Informations :***

Merci de venir avec une tenue sportive et votre matériel sportif. Prévoir un repas tiré du sac.

Si vous ne possédez pas de boules, nous pourrons vous en prêter (faire la demande lors des inscriptions).

Rappel certificat médical :

- ⇨ **Pour une première prise de licence** (loisir ou compétition) = moins d'un an
- ⇨ **Pour un renouvellement de licence** (loisir ou compétition) => les licenciés qui sollicitent le renouvellement de leur licence ne sont plus contraints de présenter un certificat médical, ils peuvent présenter une attestation justifiant qu'ils ont répondu « non » à chaque rubrique du questionnaire de santé imposé par la loi. Dans le cas contraire (si réponse « oui » à une ou plusieurs question(s)) ils devront refaire un certificat médical.

Cette attestation devra être remise au club/section/association à chaque renouvellement de la licence pendant une période de trois ans, qui court à compter de la date de présentation du dernier certificat médical.

- ***Inscriptions :***

Pour le challenge par équipe : chaque épreuve se réalise par 4 joueurs titulaires. Par ailleurs, vous avez la possibilité d'inscrire au maximum 6 joueurs dans la même équipe (4 titulaires par épreuves + 2 remplaçants), un roulement devra être mis en place. C'est pourquoi vous devez renseigner dans le tableau Excel (par oui ou par non) les épreuves jouées par chacun de vos joueurs afin que nous puissions voir le roulement que vous mettez en place (obligatoire pour les équipes de + de 4 joueurs).

Pour le challenge Individuel, merci de renseigner dans le tableau Excel l'épreuve choisie entre le Tradipoint et le Tir Cadence Rapide.

Date limite d'inscription : Jeudi 15 Novembre 2018 - 12h00
par retour du fichier Excel au CDSA 26/07 par email : nicolas.cdsa2607@gmail.com

- ***Règlement Sport Boules FFSA***

Nous vous informons que le Sport Boules a été retiré de la FFSA depuis Juin 2018, ce qui signifie que cette discipline n'est plus régie par un règlement FFSA et donc aucun championnat ne sera organisé dès cette saison. Par ailleurs, au vu du développement de cette discipline sur notre territoire (26/07), nous tenons à maintenir cette pratique sur notre calendrier. Par conséquent, le Championnat Départemental se nommera Challenge Départemental.

Lors de ce Challenge Sport Boules Sport Adapté, nous garderons la règlementation Sport Boules FFSA mise en place la saison dernière avec quelques modifications supplémentaires (ci-dessous) qui seront apportées afin de favoriser la réussite des sportifs.

- **Epreuves individuelles :**

Tir cadence rapide :

AB (H/F) distance de tir 6M

BC (H/F) distance de tir 7M

CD (H/F) distance de tir 11M

- **Epreuves par équipes**

Tir de précision :

ABC distance 8,50M – 1 point si boule cible ou obstacle touchée (sans zone d'impact) – 2 points si boule tombant dans la zone d'impact sans toucher de boule

BCD Cible 11 M

Multi-cercles (ABC) ou Point de précision (BCD) :

ABC distance de point 6M

BCD distance 12M - lancer de 3 boules pour chaque cible

Course poursuite :

ABC distance pied de jeu 6M / BCD Distance pied de jeu 10M